License droit étranger français/anglais

Par **Isaiah Rashad**, le **07/05/2017** à **17:16**

Bonjour,

Actuellement élève en terminale ES, j'ai pu enregistrer divers vœux sur APB pour mon orientation. La plupart sont des licences de droit, dont une double licence : de droit étranger, celle de Nanterre.
J'ai donc dû effectuer un test de langues pour y accéder, auquel j'ai reçu une réponse positive il y a quelques jours, test que j'avais pourtant trouvé difficile.

Je me questionne donc en ce moment sur si oui ou non il serait judicieux pour moi de s'orienter vers une licence de droit étranger, plutôt qu'une licence de droit classique ?
J'ai pour l'instant un bon niveau d'anglais que j'essaye d'améliorer de jour en jour, mais est-ce suffisant ? L'orientation vers cette licence peut-elle être un handicap si je travaille en France, étant donné que j'étudierai moins de matière que si j'étais en licence classique ? Quels sont les réels avantages d'une licence telle ?

Merci d'avance, en espérant que vous pourrez répondre à mes interrogations !

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/05/2017** à **09:31**

Bonjour

La seule question à se poser est : est-ce que cette double licence s'inscrit dans la logique de votre projet professionnel ?

Si vous souhaitez travailler en France, je ne vois pas trop l'intérêt de faire cette licence. Il est préférable d'aller dans une licence classique.

Par **Isaiah Rashad**, le **08/05/2017** à **20:54**

[citation]La seule question à se poser est : est-ce que cette double licence s'inscrit dans la logique de votre projet professionnel ?

Si vous souhaitez travailler en France, je ne vois pas trop l'intérêt de faire cette licence. Il est

préférable d'aller dans une licence classique.[/citation]

Eh bien pour l'instant je dois avouer ne pas avoir de projet professionnel précis, je suis ouvert à toute éventualité même celle de travailler à l'étranger pourquoi pas.

J'avais inscris cette double-licence dans mes vœux en me disant que ma maîtrise de l'anglais devrait être un atout de taille pour mes études, mais si ça m'ouvre moins de portes que pour une licence classique c'est vrai que je vais y réfléchir à deux fois..

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés